

**COORDINATION NATIONALE DES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR  
ET DES CHERCHEURS (C.N.E.C.)**

---

---



**SECTION E.N.S.**



---

---

**PROPOSITIONS DE LA CNEC-ENS POUR  
L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE  
TRAVAIL DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE  
L'E.N.S.**

---

---

**KODJOBUE-BONOUA, LE SAMEDI 10 MAI 2014**

---

---

# Préambule

Dans la suite logique du discours-programme du Secrétaire Général de la Coordination Nationale des Enseignants du supérieur et des Chercheurs (CNEC), section ENS, le bureau de ladite section a organisé un séminaire le **Samedi 10 mai 2014** à Kodjoboué, (BONOUA). Le programme sur trois (3) ans de la CNEC-ENS vise **la performance des enseignants-chercheurs et le rayonnement de l'ENS dans la justice et l'équité.**

## Objectifs :

Les propositions de la CNEC- ENS découlent des conclusions du séminaire et du vœu cher au Directeur de l'ENS de faire de cet établissement d'enseignement supérieur **un pôle d'excellence sous régional.** Elles visent l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants-chercheurs de l'E.N.S.

## Contenu :

Les propositions, consignées dans les tableaux ci-après, s'articulent autour des points suivants :

- *Rubriques,*
- *Faiblesses et/ou dysfonctionnements constatés,*
- *Recommandations.*

Ces propositions concernent :

- 1- Les offres d'enseignement à l'E.N.S.
- 2- La recherche scientifique à l'E.N.S.
- 3- Les missions d'encadrement à l'E.N.S.
- 4- Les examens et concours ; la formation continue à l'E.N.S.
- 5- Le salaire et les accessoires à l'E.N.S.
- 6- Les équipements et l'environnement à l'ENS.

## I / LES OFFRES D'ENSEIGNEMENT A L'E.N.S.

RUBRIQUES	DYSFONCTIONNEMENTS	RECOMMANDATIONS
<b>- Cours de préparation aux concours d'entrée</b>	- Irrégularité des cours.	- Organiser périodiquement les cours durant l'année.
	- Exclusivité de cours concédée à certains enseignants.	- Confier chaque épreuve du concours à deux enseignants au moins.
	- Choix souvent arbitraire des enseignants.	- Le choix des enseignants doit être une prérogative des départements ou des sections.
	- Gestion complaisante et approximative des cours de préparation.	- Confier la responsabilité du service des cours de préparation à un enseignant-chercheur.
<b>- Université de vacances</b>	- Participation insignifiante des enseignants de l'E.N.S.	- Impliquer les enseignants par des mesures incitatives.
	- Maquettes non conformes au L.M.D.	- Mettre en place des maquettes L.M.D qui répond aux normes.
	- Absence de convention entre l'U.A.O. et l'E.N.S.	- Elaborer une convention qui tient compte de la spécificité de l'E.N.S.
	- Distribution disproportionnée des mémoires et des thèses à encadrer.	- L'encadrement des mémoires et des thèses doit être régi par des textes.
<b>- Offres de formation diplômante et de formation qualifiante</b>	- Irrégularité des concours d'entrée à l'E.N.S..	- œuvrer pour une régularité des concours.
	- Confusion liée au basculement intégral dans le système L.M.D.	- Organiser un séminaire pour former le corps professoral à ce système.
	- Absence de formation pédagogique des nouveaux collègues l'E.N.S.	- Formation pédagogique des nouveaux collègues à travers des séminaires organisés par le département des sciences de l'éducation de l'E.N.S.
	- Abandon de certaines missions assignées à l'E.N.S.	- Signer des protocoles avec les responsables d'établissement privé et avec l'université F.H.B. - Proposer des formations aux personnes privées

## II / LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE A L'E.N.S.

RUBRIQUES	DYSFONCTIONNEMENTS	RECOMMANDATIONS
<b>- Recherche et promotion de l'Enseignant-Chercheur</b>	- Opacité autour des missions et voyages à l'étranger.	- Que l'ENS définisse de façon claire les modalités d'attribution des missions à l'extérieur.
	- Irrégularité de publication des revues de l'ENS	- Augmenter le budget alloué à la publication des revues.
	- La faible vulgarisation des résultats de la recherche à l'E.N.S.	- Etablir des partenariats avec les institutions, notamment le ministère de l'éducation nationale.
<b>- Gestion de l'Etablissement d'Application Jean Piaget (EAJP)</b>	- Confusion des missions assignées à l'E.A.J.P.	- Clarification du statut de l'Ecole d'Application Jean Piaget (EAJP).
	- Direction trop conforme aux établissements secondaires.	- Associer un enseignant-chercheur à la direction de l'Ecole d'Application Jean Piaget (EAJP).
<b>- Laboratoires</b>	- Insuffisance des laboratoires.	- Œuvrer à la création de laboratoires conformes aux missions de l'E.N.S.
	- Fonctionnement approximatif des laboratoires lié à la faiblesse du financement et de l'équipement.	- Œuvrer au bon fonctionnement des laboratoires.
	- Non affiliation des laboratoires existant à l'E.N.S à des écoles doctorales.	- Œuvrer au rattachement des laboratoires à des écoles doctorales au plan national.

### III / LES MISSIONS D'ENCADREMENT A L'E.N.S.

RUBRIQUES	DYSFONCTIONNEMENTS	RECOMMANDATIONS
<b>- Missions d'encadrement et des inspections.</b>	- Non respect du calendrier des missions d'encadrement.	- Arrimer le calendrier des missions d'encadrement au calendrier scolaire.
	- Non respect du nombre des missions d'encadrement prévu par les textes.	- Revenir aux textes régissant les missions d'encadrement.
	-Les indemnités des missions d'encadrement sont régies par le décret désuet de 1964.	- Proposer un nouveau texte adapté aux réalités actuelles et qui valorise les indemnités.
	- Dysfonctionnements relatifs aux ambiguïtés et aux silences des textes régissant les modes de calcul des indemnités de missions	- Produire des textes clairs pour lever les ambiguïtés et combler les vides et silences sur les modes de calcul des indemnités de missions.

#### IV / LES EXAMENS ET CONCOURS ;LA FORMATION CONTINUE A L'E.N.S.

RUBRIQUES	DYSFONCTIONNEMENTS	RECOMMANDATIONS
<b>- Report des notes et délibérations</b>	- L'absence des départements, des sections et des filières de l'ENS aux jurys de report des notes et de délibération des examens et concours dans leur domaine de compétence	- Les départements, les sections et les filières de l'ENS doivent, impérativement, participer aux différents jurys de report des notes des examens et concours dans leur domaine de compétence
<b>- Les indemnités</b>	- Les indemnités de correction sont dérisoires car fixées par des textes caducs.	- L'indemnité de correction des épreuves écrites doit être rehaussée à 1200 F/copie.
	- Les indemnités des épreuves orales sont dérisoires car fixées par des textes caducs.	- L'indemnité de l'épreuve orale d'admission doit être rehaussée à 5000F/candidat et par jury.
	- Les indemnités de surveillance sont dérisoires car fixées par des textes caducs.	- L'indemnité de surveillance pour l'enseignant de l'ENS doit être rehaussée à 30.000 F / journée.
	- Les indemnités de supervision sont dérisoires car fixées par des textes caducs.	- L'indemnité de supervision des chefs de département, de section ou filière doit être rehaussée à 40.000 F / journée.
	- Les indemnités de délibération sont dérisoires car fixées par des textes caducs.	- L'indemnité de délibération des chefs de département, de section ou de filière doit être rehaussée à 60.000 F / jury.
	- Les indemnités de choix de sujet sont dérisoires car fixées par des textes caducs.	- L'indemnité de choix de sujets proposés doit être rehaussée à 30.000 f / sujet.
	- Les retards non justifiés du paiement des indemnités.	- Le paiement des indemnités des enseignants de l'E.N.S doit être effectif 45 jours après la proclamation définitive des résultats.
	- Absence de textes relatifs aux indemnités de participation aux cours de préparation aux concours.	- L'indemnité doit être calculée la base d'un taux de 10.000f/heure et par groupe de T.D (30 auditeurs)
	- Absence de textes relatifs aux indemnités d'enseignement à l'université de vacances.	L'indemnité doit être calculée la base d'un taux de 10.000f/heure et par groupe de T.D (30 auditeurs)

## V / LES SALAIRES ET ACCESSOIRES A L'E.N.S.

RUBRIQUES	DYSFONCTIONNEMENTS	RECOMMANDATIONS
<b>- Le Budget</b>	- Dysfonctionnements dans le traitement des salaires et accessoires de salaires.	-Identifier et régler tous les problèmes qui causent les retards de paiement des salaires et accessoires
	- Ignorance du fonctionnement du budget par les enseignants.	- Expliquer aux enseignants le fonctionnement du budget de l'institution.
<b>- Primes de motivation</b>	- Non paiement par la Direction actuelle de l'ENS des primes de motivation acquises à la suite d'une négociation entre la CNEC et l'ancienne direction	- Reconstitution et/ou instauration de la prime de motivation aux Enseignants-chercheurs conformément aux textes qui régissent les EPN.
<b>La prime de recherche</b>	Non paiement de la prime de recherche à partir de la date de prise de service.	-Le paiement de la prime de recherche droit dès la prise de service car elle vise à encourager la recherche et non la sanctionner.
<b>- Financement des associations à l'E.N.S.</b>	- Absence de financement notamment des syndicats	- Allouer une subvention aux syndicats conformément aux textes.
<b>Heures complémentaires</b>	Amputation de 11% du montant dû à chaque enseignant au titre des heures complémentaires de l'année 2011-2012	-Reverser à chaque enseignant la somme qui lui a été injustement confisquée.
<b>Arriérés de salaire découlant du décret de 2009</b>	Absence d'accord sur les modalités d'apurement des arriérés de salaire.	-Payer des arriérés de salaire à compter de Janvier 2015.
<b>Revalorisation des salaires liée à l'application du système LMD</b>	-Inadéquation des salaires au volume des charges de travail induit par l'instauration du système LMD.	-Revaloriser les salaires en 2015 en tenant compte les implications des nouvelles de travail induites par le système LMD.

## VI /, LES EQUIPEMENTS ET L'ENVIRONNEMENT A L'E.N.S.

RUBRIQUES	DYSFUNCTIONNEMENTS	RECOMMANDATIONS
<b>Bureau des enseignants</b>	.- Bureau dépourvu d'équipements : tables, chaises, placards...	Equiper tous les bureaux des enseignants.
	-Insuffisances de bureaux pour les enseignants	-Offrir un bureau à tous les enseignants.
	-Absence de connexion internet	- Connecter l'ENS au réseau internet.
<b>Laboratoires</b>	-Sous équipement des laboratoires de SVT et de Physique-Chimie et de Géographie.	-Equiper les laboratoires en matériels de travail.
<b>Salles de classe et amphithéâtres.</b>	-Sous équipement des salles : bureau d'enseignants, tables bancs, tableau modernes, climatiseurs...	.-Equiper toutes les salles de classe.
<b>Bibliothèque</b>	-Insuffisance criard d'ouvrage et des manuels scolaires.	-Doter la bibliothèque d'ouvrages et de manuels scolaires.
<b>Sécurité.</b>	-Présence injustifiée des forces militaires avec des armes d'assaut sur le périmètre de l'ENS.	-Retirer les forces militaires de l'ENS.